

PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 septembre 2014

Convocations du 9/9/2014

Réunion tenue à 19 heures 00 en mairie.

Présents : Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel, Monsieur DELIGNIERES Francis, Monsieur DELABRE Stéphane, Madame GROGNET Janine, Monsieur DUFETELLE Hubert, Madame BONVALET Evelyne, Madame BOUDIN Valérie, Monsieur DEPOILLY Christophe, Monsieur DESTOBBELEIR Jacques, Monsieur DUMONT Jean Louis, Monsieur EMPEREUR Pascal, Monsieur FOIRESTIER Michel, Madame JOACHIM Charlotte Monsieur LECONTE Max, Madame LUCAS Caroline.

01 : Désignation du Secrétaire de Séance :

Madame GROGNET Janine est nommée secrétaire de séance.

02 : Approbation du procès verbal :

Ce point sera revu lors du prochain conseil.

3 – Révision de notre document d'urbanisme:

Suite à la dernière réunion du conseil municipal, et après l'application de la loi ALUR promulguée le 24 mars 2014 et publiée au journal officiel le 26 mars 2014, nous sommes dans l'obligation de réviser notre document d'urbanisme le POS : Plan d'Occupation des Sols.

Notre POS sera caduque à compter du 31 décembre 2015, si notre commune n'engage pas une révision de son document. Nous n'aurions plus aucune maîtrise sur notre urbanisme, et nous serions dans le Règlement National d'Urbanisme, les décisions seraient prises par l'état.

Les zones NBA de notre document actuel ne seraient plus urbanisables avec cette nouvelle loi, si nous envisageons la révision de notre document nous aurions peut être la possibilité de les classer en zone U.

Si le conseil décide la révision de notre document, la procédure devra être terminée au plus tard en mars 2017.

Il est donné lecture du courrier de Monsieur le Préfet sur ces nouvelles dispositions.

Il est demandé de prendre contact avec le Cabinet Seigneur d'Amiens qui a réalisé l'ancien PLU, pour nous expliquer lors d'une réunion les orientations possibles sur notre territoire par rapport à la loi Alur et les impacts sur notre Village.

Au vu des éléments exposés le conseil municipal décide de mettre en place la révision de notre POS, et autorise le Maire à contacter le Cabinet Seigneur pour la mise en place de cette réunion.

Commune d'Aigneville
Réunion du 15 septembre 2014

4 – Taxe d'Aménagement :

Madame CARPEZA Martine responsable du Pole Urbanisme à la DDTM nous a informés le 6 août 2014 par mail de la nouvelle disposition sur la taxe d'aménagement.

Elle indique :

« Je souhaite porter à votre connaissance des informations sur la Taxe Aménagement et notamment sur les exonérations facultatives prévues à l'article L.331-9 du code de l'urbanisme.

L'article 90 de la loi n° 2013-1278 du 29 décembre 2013 de finances pour 2014, a modifié l'exonération applicable aux locaux industriels pour y inclure les locaux artisanaux.

*En conséquence la délibération que vous aviez prise pour exonérer les locaux industriels s'applique de plein droit aux locaux artisanaux pour les autorisations délivrées à compter du 1er janvier 2014.
Si cette nouvelle disposition d'exonération des locaux artisanaux ne vous convient pas, vous devez supprimer l'exonération facultative pour les locaux industriels par délibération prise dans les conditions prévues à l'article L.331-14 du code de l'urbanisme, soit avant le 30 novembre 2014 pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2015.*

Par ailleurs, une nouvelle exonération facultative a été ajoutée pour les abris de jardin soumis à déclaration préalable. (de 5 m² à 19,99 m²)

Si vous souhaitez appliquer l'exonération partielle ou totale prévue pour les abris de jardin, la délibération d'exonération devra être prise dans les conditions prévues à l'article L.331-14 du code de l'urbanisme, soit avant le 30 novembre 2014 pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2015 ».

Le conseil décide à l'unanimité, d'exonérer les locaux industriels, les locaux artisanaux, et les abris de jardins soumis à déclaration préalable pour des abris de moins de 20 m².

Rappel sur la taxe d'aménagement :

La taxe d'aménagement est fixée à 2,5 % sur l'ensemble de la commune sauf sur le tronçon de la rue des chasse marées de la salle polyvalente à la chapelle qui est fixé à 3,50 %.

5 – Point Périscolaire :

Le conseil est informé des effectifs du mois de septembre du service périscolaire (Matin, TAP, Soir et cantine).

Jour	Matin	Tap	Soir	Cantine
Mardi 2	7	13	10	32
Mercredi 3	11			
Jeudi 4	13	22	17	34
Vendredi	17	11	11	31
Lundi 8	17	20	18	34
Mardi 9	19	18	10	39
Mercredi 10	14			
Jeudi 11	14	14	12	35
Vendredi 12	14	9	7	32

Une activité Percussion est mise en place le lundi de 16 h 20 à 17 h 05 pour les enfants du CE1, CE2, CM1 et CM2 pour le premier trimestre. Pour le deuxième trimestre ce sont les enfants de la maternelle et CP qui bénéficieront de cette activité.

Commune d'Aigneville **Réunion du 15 septembre 2014**

Important: Il est rappelé que lors des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) de 16 h à 16 h 45 (ou la fin des l'activités TAP) les enfants ne peuvent pas être repris dans cette tranche d'horaire. Cette tranche horaire peut être modifiée selon les activités après avoir informé les parents.

A compter du 24 septembre, une activité Vidéo sera mise en place pour les enfants du CM 1 et CM2.

Un premier bilan des activités périscolaires aura lieu ce mardi 16 septembre avec le personnel.

6 - Personnel Communal :

6 - 1 : Recrutement d'un Cae

Conformément à la décision du Conseil Municipal, nous avons recruté une personne en CAE. Néanmoins la première personne sélectionnée n'ayant pas donné suite, la commission du personnel a sélectionné un nouveau candidat. Madame SEIGNEUR Emile a débuté son contrat le 1^{er} septembre.

6 - 2 : Fin de contrat

Le contrat de Madame ALIX Karine se termine en Novembre 2014.
Le contrat de Monsieur GOURLIN Hervé se termine en Janvier 2015.

6 - 3 : Maladie du Personnel Communal :

Depuis le premier septembre, nous avons eu deux arrêts de maladie

Personnel féminin :

- 1 arrêt de deux jours pour un agent.
- Et un arrêt de 14 jours pour un autre agent.

Personnel Masculin :

Arrêt à compter du 17 septembre pour environ un mois.

7 - Point Finances :

7 - 1 : Modification budgétaire :

Le montant de l'acquisition des poubelles justifie le passage de cette dépense en investissement
Le conseil donne son accord à l'unanimité.
Rappel tous les achats réalisés en investissement permettent la récupération de la TVA ;

7 - 2 : Trésorerie :

A ce jour le solde de notre trésorerie est de 118 667,57 €.

7 - 3 : Modification du nom sur la délibération des Subventions :

Le manégien habituel (autos) n'est pas venu et a été remplacé par Enzo Auto, il est demandé au conseil le transfert de la subvention de Pruvauskoot à Enzo Auto. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

7 - 4 : Indemnité des AMP pour les dégâts à la salle polyvalente :

Pour les dégâts et les infiltrations d'eau du toit plat de la cuisine, les AMP nous proposent une indemnité immédiate de 5 474,40 et une indemnité différée de 1564,05 € sur présentation des factures de remise en état. Le conseil autorise Monsieur le maire à faire toutes les démarches pour récupérer cette somme et à l'affecter en recettes sur le compte communal.

7 - 5 : Points sur le budget :

Commune d'Aigueville
Réunion du 15 septembre 2014

Un point est fait sur les réalisations en investissement, et sur les travaux en régie.

Il est proposé d'installer deux lampadaires à Courcelles (1 rue d'acheux et 1 rue de Courtieux), nous sommes en attente du devis des Ets Gaffé.

Il est également demandé de prévoir une somme de 6000 € pour la réalisation des travaux sur 2015 par l'association du Vimeu.

7 – 6 : Centre de Loisirs 2014 :

Dépenses centre de loisirs 2014			
Animateur	Salaire	Charges	Coût global
Salaires équipe d'animation	8160,80	1595,84	9756,64
Salaires autres intervenants			3000,00
Total personnel			12756,64
Club de Phoques			320,00
Parc Salomon			601,00
Camping le Picardy			972,00
Pisciculture Pont et Marais			156,00
Dennlys Parc			580,00
Bonnet bains			99,12
Club Hippique			450,00
Total Sorties			3178,12
Courses			1505,98
Location véhicule			1086,52
Eau			120,00
Gaz EDF			120,00
Coût Salle FD			1500,00
Assurances			500,00
Charges Diverses de Gestion (y compris cantine)			1500,00
Total autres Charges			6332,50
Total dépenses			22267,26

Recettes	
-----------------	--

Commune d'Aigneville
Réunion du 15 septembre 2014

Repas Cantine	843,00
Participation des parents	3050,40
Bon CAF	1404,00
CAF Prévisionnel (Subvention)	5100,00
Total Recettes	10397,40

Charge Commune	11869,86€
Coût de revient par enfant	359 €
Coût de revient par jour	1 172 €
Coût par enfant (dépenses-recettes)	228 €
Coût par jour (dépenses-recettes)	625 €

Le conseil prend acte de ce bilan.

8 - Point travaux :

8 - 1 : Les travaux réalisés pendant la période estivale sont présentés :

- Barrière aux Ecoles rue de Fressenneville.
- Travaux de voirie rue d'Hocquélus (la couche de finition sera réalisée en 2015).
- Isolation du préau de la maternelle (salle pour les activités TAP)
- Aménagement de l'espace intérieur des ateliers communaux
- Barrière au logement de fonction rue de Fressenneville
- Clôture derrière la mairie.
- Enlèvement de la croix de mission pour restauration (la SPMA prendra en charge sa restauration)

Concernant les travaux de la rue d'Hocquélus, une armoire relais sera installée afin de prévoir l'alimentation de la fibre optique qui devrait être opérationnelle pour notre commune courant 2016.

Il est demandé au conseil son accord afin de réserver l'association du Vimeu pour réaliser des travaux en 2015, le conseil donne son accord à l'unanimité.

8 - 2 : SPMA

Il est demandé à la SPMA de vérifier l'assurance dommage garantie des vitraux lors du transport et du stockage par le maître verrier.

La SPMA réalise un travail exceptionnel sur ces vitraux tant au niveau financier que esthétique, et nous les remercions.

Commune d'Aigneville **Réunion du 15 septembre 2014**

8 – 3 : Journées du patrimoine :

Les journées du patrimoine auront lieu les 20 et 21 septembre, exposition à la salle et visite de l'église Saint Martin.

8 – 4 : CCVI :

La CCVI interviendra dans notre commune pour la réalisation de divers travaux (remise à niveau de terrain...).

8 – 5 : Rue du stade :

Un affaissement a été repéré rue du stade, nous avons contacté l'agence routière d'Abbeville pour sécuriser le carrefour.

Nous sommes en attente de la suite de cette affaire plusieurs causes sont avancées :

- Infiltration d'eau
- Tuyau pour l'évacuation des eaux de pluie cassé...

8 – 6 : Déviation travaux RD 29 :

Le conseil est informé que nous avons pris contact avec l'agence routière pour les prévenir de notre inquiétude suite à la mise en place de la déviation et les éventuelles dégradations des chaussées communales à cause du nombre de véhicules importants qui emprunteront nos routes. Un constat sera réalisé avant la mise en place de la déviation et un constat contradictoire à la fin des travaux.

8 – 7 : Réunion travaux :

Une commission travaux sera programmée prochainement pour la prévision des travaux voirie, écoulement des eaux et pour l'accessibilité des voiries et des bâtiments communaux.

9 - Point Aide Sociale :

9 -1 : Repas des aînés :

Le repas des aînés est programmé le dimanche 9 novembre 2014 salle François David.

9 -2 : Opération brioches :

Elle aura lieu le samedi 11 octobre 2014 à partir de 9 heures. La distribution se fera par les membres du conseil et des bénévoles.

9 -3 : Prochaine réunion du CCAS :

Elle est programmée le mercredi 16 septembre à 19 h.

10 - Point Cadre de Vie :

Le conseil est informé des travaux d'entretien réalisés en juillet août.

Le mauvais temps n'a pas permis aux employés de maintenir un entretien des espaces verts de manière satisfaisante, nous sommes certains que la population comprendra cette situation passagère.

Un programme de réfection des trottoirs est à mettre en place.

Pour 2015, il serait judicieux de prévoir l'achat d'une tondeuse et éventuellement d'un deuxième tracteur tondeuse.

Commune d'Aigneville
Réunion du 15 septembre 2014

11- Point Urbanisme :

Un bilan sur les dossiers déposés depuis le 1^{er} janvier est transmis au conseil.

12- Dates à programmer :

12 -1 : Réunion du conseil :

Elle est programmée le 7 novembre à 19 h 00.

12 – 2 : Réunions des commissions :

Réunion organisée par la CCVI sur le compostage : le 23 septembre à 18 h 30
Réunion Communication (info commune): 25 septembre à 18 h 30
Commission Cadre de Vie : le 6 octobre à 18 h 30
Commission Travaux : le 7 octobre à 19 h 00
Réunion de préparation Téléthon : le 8 octobre à 18 h 30
Commission Sociale : le 13 octobre à 19 h
Commission Personnel : le 7 novembre à 18 h 30

13 - Divers :

13 – 1 : Eoliennes :

Les sondages sont en cours de réalisation, le planning sera le suivant :

- Préparation en septembre 2015
- Fondation et levage de mars à août 2016
- Mise en service des éoliennes en septembre 2016.

13 – 2 : Régularisation du numéro cadastral de la chapelle à proximité de l'église :

Le dossier est en cours d'achèvement, le prix du bornage est fixé à 990 €, dont 500 € seront à la charge de la commune conformément à la décision du conseil municipal.

13 – 3 : Ecoles :

Il est donné lecture du courrier de Madame GHILARDI, remerciant la municipalité pour les investissements engagés au profit des écoles.

14 - Droit d'initiative :

14 -1 : Trottoirs :

Il est demandé de revoir certains trottoirs qui sont à combler en cailloux afin de permettre leur accessibilité.

14 – 2 : Lumières extérieures de la mairie :

Il nous a été signalé que les lumières extérieures de la mairie restent allumées la nuit entière.
Il est envisagé de remplacer les ampoules actuelles par du LED afin d'éclairer la mairie la nuit entière.

14 – 3 : Barrière au stade municipal :

Il est demandé de revoir le réglage de la barrière.

Commune d'Aigneville **Réunion du 15 septembre 2014**

14 – 4 : Arrêt de bus :

L'arrêt de bus rue du stade est en mauvais état, il est demandé de programmer cet investissement pour 2015, la même disposition pourrait être prise pour l'arrêt rue de Feuquières à Hocquélus.
Ce dossier est à revoir lors de la programmation des travaux qui seront réalisés par l'Association du Vimeu.

14 – 5 : Sentier Lotissement de l'union :

La commission travaux examinera la gestion des eaux pluviales dans ce secteur.

14 – 6 : Spma :

Les journées du patrimoine auront lieu les 20 et 21 septembre.

14 – 7 : Téléthon

Il aura lieu les 29 et 30 novembre, une réunion de préparation est prévue le 8 octobre à 18 h 00 en mairie. Les personnes souhaitant participer à cette manifestation nationale peuvent prendre contact avec Monsieur LECONTE Max.

14 – 8 : Conseil Communautaire :

Le prochain conseil communautaire est programmé le mercredi 8 octobre à 18 h 30 à Friville Escarbotin.

14 – 9 : Chiens errants :

Un chien errant a été retrouvé à Courcelles rue d'acheux ; il a été recueilli par un habitant, qui l'a déposé au refuge de Oisemont.

La commune est adhérente au refuge d'Etalondes. Pour éviter ces ennuis, il est demandé de mettre en place une procédure afin que les employés communaux se chargent du transport des chiens. Ce point sera revu par la mise en place de nouveaux horaires de travail.

Séance levée à 21 h 55

Commune d'Aigneville
Réunion du 15 septembre 2014

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Présente	
BOUDIN Valérie	Présente	
DEPOILLY Christophe	Présent	
DESTOBBELEIR Jacques	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
JOACHIM Charlotte	Présente	
LECONTE Max	Présent	
LUCAS Caroline	Présente Partie à 21 h 11	